



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 octobre 2017
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est le quarante-quatrième soumis en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014), du paragraphe 10 de la résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2191 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2258 (2015) et du paragraphe 5 de la résolution 2332 (2016) du Conseil de sécurité, dans lesquels celui-ci m'a prié de lui rendre compte, tous les 30 jours, de l'application des résolutions par toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations qui figurent dans le présent rapport reposent sur les données dont disposent les organismes des Nations Unies¹ et sur les renseignements obtenus auprès du Gouvernement syrien, d'autres sources syriennes ou de sources publiques. Les informations communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur la période allant du 1^{er} au 30 septembre 2017.

II. Principaux faits nouveaux

Encadré 1

Points essentiels – septembre 2017

1. En dépit de la réduction du nombre de victimes civiles et des dégâts occasionnés aux infrastructures civiles rendue possible par la série d'accords de cessez-le-feu et de désescalade conclus depuis le 4 mai, des

¹ Les organismes ci-après ont fourni des informations : le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne, le Service de la lutte antimines de l'ONU, le Département des affaires politiques et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat.



activités militaires et des cas d'escalade majeure ont été signalés dans de nombreuses régions, notamment dans la province d'Edleb et dans la Ghouta orientale (province de Rif-Damas).

2. À l'issue de la période considérée, l'ONU a estimé à 8 000 le nombre de civils toujours pris au piège dans la ville de Raqqa. Au cours du mois de septembre, 58 personnes auraient été tuées dans des frappes aériennes ou des fusillades. Depuis juin, au moins 146 civils auraient été tués par des mines terrestres alors qu'ils tentaient de fuir.

3. Le 5 septembre, le Ministère syrien de la défense a annoncé que les forces gouvernementales avaient mis fin à trois années d'un siège imposé par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) sur plusieurs secteurs de la ville de Deïr el-Zor où 93 500 personnes étaient prises au piège et devaient être ravitaillées par parachutages.

4. Les civils ont continué de pâtir des opérations militaires menées dans la province de Deïr el-Zor. Selon le dispositif de suivi des déplacements de l'ONU et de ses partenaires, les frappes aériennes et les affrontements avaient entraîné le déplacement de plus de 100 000 personnes, principalement vers d'autres parties de la province de Deïr el-Zor, mais également, pour environ 25 000 d'entre elles, vers les provinces de Raqqa et de Hassaké. Nombre des personnes qui sont restées dans la province de Deïr el-Zor ne peuvent bénéficier d'une aide humanitaire parce qu'elles se trouvent à proximité de zones de combat ou dans des régions dont l'EIL a encore le contrôle.

5. L'ONU et ses partenaires ont reçu des informations crédibles selon lesquelles huit attaques auraient ciblé des établissements de santé et leur personnel en septembre, et deux autres auraient touché des écoles.

6. En septembre, des convois humanitaires interinstitutions ayant franchi les lignes de front ont porté assistance à 34 000 personnes dans les localités assiégées de Fouaa, Kafraya, Yarmouk, Harasta-est, Misraba et Mdeïra. En tout, 280 500 personnes ont reçu une aide au titre du plan, soit 23 % du nombre total de personnes pour lesquelles un accès avait initialement été demandé.

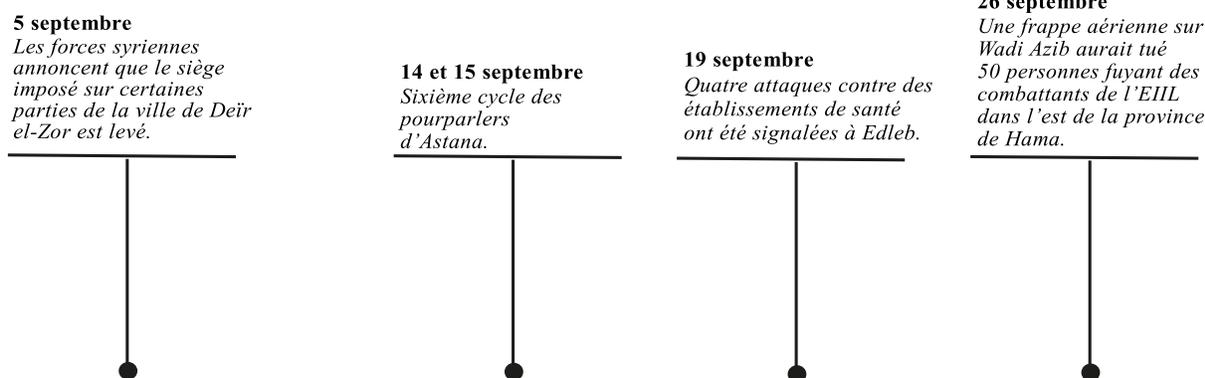
7. L'ONU estime qu'en septembre 2017, 2,98 millions de personnes vivaient dans des régions difficiles d'accès ou assiégées de la République arabe syrienne, dont 419 920 dans 10 zones assiégées du pays (contre 513 420 précédemment). Par ailleurs, elle a officiellement retiré la ville de Deïr el-Zor, dans la province du même nom, de sa liste des lieux assiégés. Quatre-vingt-quinze pour cent des personnes soumises à un siège se trouvent dans des zones assiégées par les forces gouvernementales syriennes.

3. À l'issue du sixième cycle des pourparlers d'Astana, tenu les 14 et 15 septembre, les garants du respect du cessez-le-feu instauré dans les zones de désescalade (la Fédération de Russie, la Turquie et la République islamique d'Iran) sont parvenus à un accord sur l'exécution des opérations de désescalade dans la province d'Edleb. Le 19 septembre, l'Organisation de libération du Levant, encadrée par le Front de la conquête du Levant (anciennement Front Nosra), qui a également été désignée comme une organisation terroriste par le Conseil de sécurité, a lancé depuis Edleb une offensive sur les positions du Gouvernement de la République arabe syrienne dans le nord de la province de Hama. L'attaque a déclenché une campagne

aérienne soutenue dans le nord-ouest du pays de la part des forces gouvernementales syriennes et de la Fédération de Russie. L'ONU a reçu des informations selon lesquelles la province était la cible de frappes terrestres et de raids aériens quotidiens faisant un nombre considérable de morts et de blessés parmi les civils, y compris des femmes et des enfants. Toujours selon des informations communiquées à l'Organisation, ces frappes auraient également occasionné des dégâts considérables aux infrastructures civiles, notamment à des établissements de santé. Par ailleurs, des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur de la province du fait de ces attaques. Lors d'une réunion au sommet tenue le 29 septembre, la Fédération de Russie et la Turquie se sont engagées à mettre en œuvre le cessez-le-feu dans la province d'Idlib.

4. À Raqqa, l'avancée vers le centre de la ville des Forces démocratiques syriennes, encadrées par les Unités de protection populaire et soutenues par la Coalition internationale contre l'EIL dirigée par les États-Unis, a continué de faire des morts, des blessés et des déplacés parmi la population civile. Les Forces démocratiques syriennes contrôlent environ 80 % de la ville, tandis que 8 000 civils sont toujours pris au piège dans les secteurs tenus par l'EIL à la fin de la période considérée, selon l'ONU. La partie de la ville contrôlée par les Forces démocratiques syriennes est toujours désertée par les civils. Cinquante-huit personnes auraient été tuées dans des frappes aériennes ou des fusillades au cours du mois. Depuis juin, au moins 146 civils auraient été tués par des mines terrestres alors qu'ils tentaient de fuir. La situation de ceux qui sont toujours pris au piège dans la ville suscite de vives préoccupations sur le plan de la protection : ils risquent la mort du fait des frappes aériennes, des tirs de mortier, des pilonnages à l'artillerie, des tirs de francs-tireurs et de l'explosion de mines ou encore d'être utilisés comme boucliers humains. En outre, leurs réserves de nourriture sont pratiquement épuisées et leur accès aux soins de santé est restreint, les établissements encore en service étant réservés aux combattants de l'EIL, selon certaines informations.

Figure I
Dates clés en septembre 2017



5. Les civils ont continué de pâtir des opérations militaires menées dans la province de Deïr el-Zor. Selon le dispositif de suivi des déplacements de l'Organisation des Nations Unies et de ses partenaires, les frappes aériennes et les affrontements avaient entraîné le déplacement de plus de 100 000 personnes, principalement vers d'autres parties de Deïr el-Zor, mais également, pour environ 25 000 d'entre elles, vers les provinces de Raqqa et de Hassaké. Nombre des personnes qui sont restées dans la province de Deïr el-Zor ne peuvent bénéficier d'une aide humanitaire parce qu'elles se trouvent à proximité de zones de combat ou dans des régions dont l'EIL a encore le contrôle. La plupart de ceux qui ont fui vers le

nord en direction des provinces de Raqqa et de Hassaké transitent par les points d'accueil situés à Abou Khachab et à Malha, où ils se soumettent à un contrôle de sécurité avant de se rendre dans des camps à Aïn Issa ou à Aricha dans les provinces de Raqqa et de Hassaké. Tout au long de la période considérée, chaque camp accueillait quotidiennement 700 à 800 déplacés. Si les partenaires de l'action humanitaire sont présents sur ces sites, une aide supplémentaire est nécessaire, notamment aux points d'accueil, où des milliers de personnes attendent d'être soumises à un contrôle de sécurité.

6. Le 5 septembre, le Ministère syrien de la défense a annoncé que les forces gouvernementales avaient mis fin à trois années d'un siège imposé par l'EIIL sur plusieurs secteurs de la ville de Deïr el-Zor où 93 500 personnes étaient prises au piège et devaient être ravitaillées par parachutages. Les 6 et 10 septembre, la province de Deïr el-Zor a été approvisionnée en vivres, fournitures médicales et autres produits de nécessité. Le 14 septembre, le Croissant-Rouge arabe syrien est entré par camion dans la ville de Deïr el-Zor pour y livrer les premières fournitures envoyées par l'ONU. Quinze mille familles ont ainsi pu être approvisionnées en produits de première nécessité : farine de blé, trousse d'hygiène, lampes solaires, bâches en plastique et ustensiles de cuisine. D'autres convois ont été acheminés les 15, 20 et 27 septembre. Toutefois, la zone reste située sur la ligne de front, et la poursuite des hostilités entrave l'accès durable à la ville de Deïr el-Zor, où les convois sont exposés aux problèmes de sécurité.

7. La poursuite des affrontements militaires et les frappes aériennes menées dans le sous-district d'Aqeïribat (province de Hama) contre les positions de l'EIIL ont fait des morts et des déplacés parmi la population civile. À la suite d'affrontements survenus en août, 8 200 personnes déplacées sont restées prises au piège dans la zone de Wadi el-Athib. Quatre mille cinq cents autres civils ne sont pas parvenus à fuir plusieurs villages contrôlés par l'EIIL au sud-ouest de Wadi el-Athib, villages plus tard reconquis par les forces gouvernementales syriennes. En conséquence, des déplacés ont été privés d'aide humanitaire et médicale pendant plus d'un mois, et plusieurs cas de malnutrition et de personnes décédées faute de soins médicaux ont été signalés. Le 10 septembre, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a reçu des informations selon lesquelles environ 28 personnes, notamment 5 femmes et 13 enfants (dont 7 filles et 2 garçons de moins de 3 mois), avaient été capturées près de Wadi el-Athib alors qu'elles tentaient de fuir des secteurs tenus par l'EIIL pour rejoindre des zones contrôlées par le Gouvernement. On ne sait toujours pas où elles se trouvent. Le 26 septembre, des bombardements d'artillerie signalés dans la zone de Wadi el-Athib auraient fait 50 victimes.

8. Dans la province de Rif-Damas, les affrontements et les raids aériens se sont poursuivis à Jobar et dans la Ghouta orientale entre des groupes d'opposition armés non étatiques et entre ces groupes et les forces gouvernementales syriennes. Les pilonnages et les affrontements armés à Douma, Harasta, Misraba, Mdeïra, Kafr Batna et Aïn Terma auraient fait des morts parmi les civils. L'ONU a reçu quotidiennement des informations faisant état de frappes terrestres et d'affrontements armés survenus à Jobar et Aïn Terma. L'établissement de santé de Mdeïra aurait été touché par des frappes terrestres le 13 septembre. La situation a contraint des écoles à fermer leurs portes et la circulation commerciale a été interrompue dans la région, ce qui a entraîné une nouvelle augmentation du prix des produits de base. Le prix du pain serait désormais 20 fois plus élevé dans la Ghouta orientale qu'à Damas.

9. Pendant la période considérée, 50 000 à 55 000 Syriens sont restés bloqués le long de la frontière syro-jordanienne, dans le secteur dit du mur de sable. Le dernier cycle de distribution d'aide alimentaire a été interrompu dans cette zone le 15 juin, soit plus de quatre mois avant la présentation du présent rapport, et la situation des

personnes bloquées n'a cessé de se détériorer depuis lors. L'ONU a continué de s'attacher à obtenir de toute urgence un accès humanitaire pour permettre l'acheminement immédiat de denrées alimentaires et d'une aide non alimentaire vitale.

Protection

10. Les frappes aériennes et terrestres ont continué de faire de nombreux morts et blessés dans la population civile. Comme par le passé, le nombre élevé de victimes civiles indique que l'interdiction de mener des attaques aveugles et les principes de proportionnalité et de précaution continuent d'être violés. Les enfants ont été très durement touchés par les combats, représentant même, dans certains cas, la majorité des victimes.

11. Les combats ont continué de causer des dégâts aux infrastructures civiles, y compris les établissements de soins, les écoles, les marchés et les lieux de culte. Selon des informations recueillies par le HCDH, des violations du droit international humanitaire auraient fait des victimes civiles dans plusieurs provinces (voir annexe). Le HCDH a recensé les attaques qui auraient été perpétrées par nombre de parties au conflit, notamment les forces gouvernementales et leurs alliés, les groupes d'opposition armés non étatiques et les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité.

12. Malgré l'appel que le Conseil des droits de l'homme a lancé aux autorités syriennes dans sa résolution 19/22 pour qu'elles coopèrent avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, notamment par l'établissement d'une présence sur le terrain ayant pour mandat de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, les activités de production de rapports du Haut-Commissariat sont toujours entravées faute d'accès à la République arabe syrienne.

13. Le Département de la défense des États-Unis a confirmé publiquement que la coalition dirigée par les États-Unis avait procédé en septembre à 1 302 frappes contre des cibles de l'EIIL dans les provinces de Hassaké, Raqqa et Deïr el-Zor. Mille cent soixante et onze de ces frappes, soit près de 90 %, auraient été menées près de la ville de Raqqa. En outre, la coalition a fait savoir qu'elle avait procédé à des frappes aériennes près de Mayadin les 4, 12, 13 et 14 septembre.

14. Le Ministère russe de la défense a régulièrement publié des communiqués sur les attaques lancées, notamment sur les tirs de missiles de croisière effectués depuis la mer et des communiqués sur les frappes aériennes visant des positions de l'EIIL dans les provinces de Deïr el-Zor et de Hama, ainsi que des positions de l'Organisation de libération du Levant dans les provinces d'Edleb et de Hama. Il a signalé que, le 5 septembre, des missiles de croisière de type Kalibr avaient été tirés pour appuyer l'offensive lancée par les forces du Gouvernement syrien sur la province de Deïr el-Zor, et que des aéronefs russes avaient procédé à plus de 100 sorties. Le 6 septembre, le commandant des forces russes déployées en République arabe syrienne a déclaré que 1 417 sorties avaient été effectuées au cours de deux semaines précédentes, pour un total de 2 687 frappes contre des centres de commandement, des camps et des lieux de regroupement. Le 14 septembre, le Ministère de la défense a déclaré publiquement que, plus tôt dans la journée, des sous-marins avaient tiré des missiles de croisière de type Kalibr sur des positions de l'EIIL au sud-est de la province de Deïr el-Zor.

15. Le 12 septembre, le Ministère russe de la défense a déclaré publiquement que les forces de défense aérospatiales russes menaient une mission de reconnaissance aérienne de 24 heures pour repérer et éliminer des cibles, ajoutant que la veille, lesdites forces avaient procédé à plus de 50 sorties et éliminé quelque 180 cibles. Le

26 septembre, il a déclaré que des missiles de croisière avaient été tirés sur des positions de l'EIL et de l'Organisation de libération du Levant dans les provinces d'Edleb et de Deir el-Zor.

16. Le Ministère russe de la défense a déclaré le 18 septembre que les forces aérospatiales russes avaient aidé les troupes gouvernementales syriennes à prendre le contrôle de plusieurs positions près de Houssaya et Saouanat dans la province de Hama et s'étaient servies de drones pour repérer et éliminer des cibles.

17. L'ONU et ses partenaires de la santé ont reçu des informations crédibles selon lesquelles des établissements de santé et leur personnel auraient été touchés par huit attaques perpétrées en septembre, dont cinq ont été confirmées et trois font actuellement l'objet de vérifications. Le 9 septembre, un hôpital de la ville de Raqqa a été touché et sa structure considérablement endommagée. Le 19 septembre, quatre incidents ont été signalés. Une attaque perpétrée contre un hôpital du sous-district de Kfar Noubl (province d'Edleb) a occasionné des dégâts à l'établissement. Une autre attaque contre un hôpital du sous-district de Khan Cheikhoun (province d'Edleb) a endommagé le bâtiment, ainsi que plusieurs ambulances appartenant à la société locale de transport sanitaire dont les véhicules étaient stationnés à proximité de l'hôpital. Une attaque contre un hôpital du sous-district de Heïch (province d'Edleb) spécialisé dans les services obstétricaux et pédiatriques a fragilisé la structure du bâtiment. Selon les premières informations, une employée du service administratif de l'hôpital a été tuée et un autre employé a été grièvement blessé. Deux techniciens médicaux d'urgence auraient aussi été tués lors d'une attaque aérienne menée contre deux ambulances près de Atchan, dans une région rurale du nord de la province de Hama. Les deux véhicules ont été détruits.

18. Les établissements scolaires ne sont toujours pas épargnés par les affrontements. Les 21 et 25 septembre, dans le village de Dar el-Kabira (province d'Edleb), l'école du même nom aurait été détruite par des bombardements d'artillerie et des frappes aériennes. En outre, le 24 septembre, l'école de Rissala, dans la ville de Hbit (province d'Edleb), aurait été la cible de frappes aériennes. Il a également été indiqué que la plupart des activités scolaires avaient été suspendues pour une période de trois jours dans la province d'Edleb en raison des attaques perpétrées contre des écoles de la région.

Accès humanitaire

Encadré 2

Points essentiels concernant l'accès humanitaire

1. En septembre, les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin, en exploitant tous les moyens disponibles, y compris, depuis l'intérieur de la République arabe syrienne en collaboration avec ses autorités. La programmation régulière a permis l'acheminement de l'assistance humanitaire à des millions de personnes dans le besoin, y compris quelque 2,6 millions qui ont reçu une aide alimentaire au cours du mois dans le cadre de plus de 1 700 livraisons.

2. Les activités transfrontières constituent une part essentielle de l'action humanitaire en République arabe syrienne. Depuis l'adoption en juillet 2014 de la résolution [2165 \(2014\)](#), une aide a été apportée depuis la Turquie à des millions de Syriens dans divers secteurs des provinces d'Alep, Edleb, Lattaquié et Hama, et, depuis la Jordanie, à des provinces de Deraa, de Qouneïtra et de Sweida. Dans le seul mois de septembre,

410 camions composant 24 envois ont acheminé une assistance vitale à plus d'un million de personnes dans le besoin dans le nord et le sud de la République arabe syrienne.

3. La ville de Deïr el-Zor, dans la province du même nom, a été officiellement retirée de la liste des lieux assiégés établie par l'Organisation.

4. En septembre, cinq convois humanitaires interinstitutions ont livré une aide indispensable à 34 000 personnes. En tout, 280 500 personnes en ont bénéficié au titre du plan pour août-septembre, soit 23 % du nombre total de personnes pour lesquelles un accès avait été demandé à l'origine.

5. Le retrait et la radiation de fournitures médicales de convois interinstitutions restaient un défi majeur, avec des fournitures suffisantes pour plus de 22 284 traitements enlevées ou ne pouvant être chargées en septembre (voir tableau 2). Cela porte le nombre total d'articles médicaux enlevés ou ne pouvant pas être chargés à plus de 620 000 depuis le début de l'année.

19. Au terme de trois années de siège par l'EIL, les forces gouvernementales syriennes ont, début septembre, réussi à accéder à Deïr el-Zor. De nouveaux itinéraires commerciaux et humanitaires ont été ouverts, et l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de son partenaire, le Croissant-Rouge arabe syrien, a pu atteindre cette zone par la route. La ville de Deïr el-Zor a donc été officiellement retirée de la liste des lieux assiégés établie par l'Organisation et l'ONU est parvenue à mettre un terme à son parachutage qui, par le biais de 309 relèves de haute altitude depuis avril de l'année dernière, a envoyé plus de 6 030 tonnes de vivres et de fournitures à ceux qui sont dans le besoin à l'intérieur de Deïr el-Zor

20. Selon les estimations de l'ONU, en septembre 2017, quelque 419 920 personnes (contre 513 420) vivent dans 10 zones assiégées (voir tableau 1). Cela signifie que la zone est évaluée par l'ONU comme étant entourée par des acteurs armés avec l'effet durable que l'aide humanitaire ne saurait entrer régulièrement, et que les civils, les malades et les blessés ne peuvent pas régulièrement sortir. Sur les 10 zones assiégées au cours de la période considérée, sept sont assiégées par les forces gouvernementales (soit 95 % du total de la population assiégée), une à la fois par le Gouvernement et les groupes d'opposition armés non étatiques (3 % du total de la population assiégée) et deux par les groupes d'opposition armés non étatiques (2 % du total de la population assiégée). Outre les localités assiégées, quelque 2,56 millions de personnes se trouvent, d'après les estimations, dans des zones difficiles d'accès. Ce chiffre a baissé par rapport à l'estimation précédente de 2,9 millions, à la suite de déplacements et de l'amélioration de l'accès dans les provinces d'Alep, de Raqqa et de Hassaké.

Tableau 1
Zones assiégées – septembre 2017

<i>Province</i>	<i>Lieu</i>	<i>Population</i>	<i>Siège mené par</i>
Damas	Yarmouk	12 520	Gouvernement de la République arabe syrienne et groupes d'opposition armés non étatiques
Edleb	Fouaa	5 900	Groupes d'opposition armés non étatiques

<i>Province</i>	<i>Lieu</i>	<i>Population</i>	<i>Siège mené par</i>
Edleb	Kafraya	2 200	Groupes d'opposition armés non étatiques
Damas	Qaboun	2 500	Gouvernement de la République arabe syrienne
Rif-Damas / Damas	Arbin et environs (Arbin, Zamalka et Jawbar)	49 300	Gouvernement de la République arabe syrienne
Rif-Damas	Zone de Harasta (Harasta, Mudayra et Misraba)	59 000	Gouvernement de la République arabe syrienne
Rif-Damas	Zone de Douma (Douma, Shaffuniyah et Hawsh al-Dawahirah)	150 100	Gouvernement de la République arabe syrienne
Rif-Damas	Zone de Kafr Batna (Kafr Batna, Saqba, Ayn Tarma, Hammurah, Jisrayn, Aftris, Hazzah, Hawsh al-Ash'ari, Bayt Siwa et Mouhammadiyah)	125 600	Gouvernement de la République arabe syrienne
Rif-Damas	Zone de Nashabiyah (Nashabiyah, Bayt Nayim, Salihiyah, Utaya et Hazrama)	9 300	Gouvernement de la République arabe syrienne
Rif-Damas	Beit Jinn	3 500	Gouvernement de la République arabe syrienne
Total		419 920	

21. L'acheminement d'une aide humanitaire aux personnes dans le besoin demeure très ardu du fait de la fréquence des combats, du déplacement des lignes de front, des obstacles administratifs et des restrictions délibérées imposées à la circulation des personnes et des biens par les parties au conflit. En particulier, l'accès de l'ONU et de ses partenaires aux personnes qui vivent dans les zones assiégées et difficiles d'accès reste une préoccupation majeure.

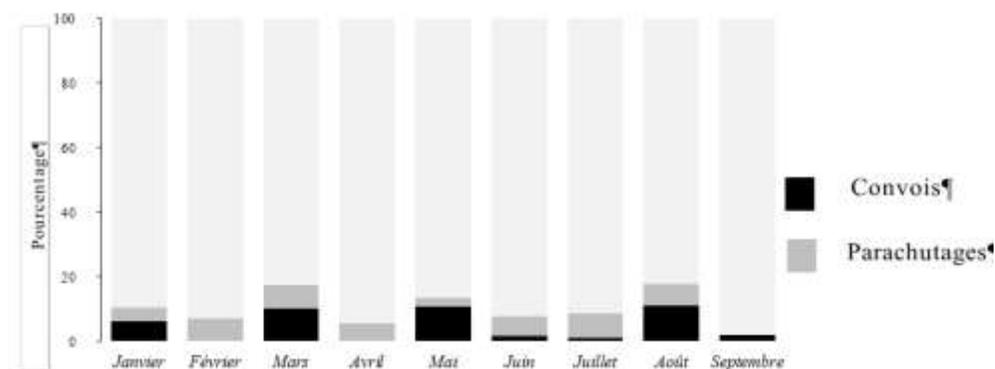
22. Dans le cadre du plan de convois interinstitutions des Nations Unies pour août et septembre, l'accès a été demandé à 36 lieux, y compris des zones assiégées, de manière à atteindre 1 231 000 personnes. Les convois interorganisations sont préparés pour les besoins multisectoriels des zones où l'accès est limité, pour veiller à ce que l'intervention de l'ONU soit fondée sur les besoins. En septembre, seuls cinq convois interorganisations pouvaient être envoyés aux zones assiégées et difficiles d'accès, atteignant 34 000 personnes dans le besoin (voir le tableau 4 pour une liste de convois interinstitutions envoyés en septembre). En tout, 280 500 personnes ont reçu une aide au titre de ce plan bimensuel, soit 23 % du nombre total de personnes auxquelles il était initialement prévu de prêter assistance. Ce nombre ne comprend pas les convois transportant des fournitures, acheminées par d'autres acteurs humanitaires.

23. Les organismes ont continué de soumettre des demandes distinctes pour des convois indépendants pendant la période considérée dans des secteurs se trouvant sur l'ensemble du territoire. Les livraisons assurées par un seul organisme sont effectuées dans des zones où l'accès est possible; cela suscite donc moins de préoccupations au sujet de la capacité de l'ONU de répondre aux besoins évalués dans ces zones. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a présenté 1 715 demandes officielles pour obtenir des lettres de facilitation en vue d'acheminer de l'aide alimentaire dans les localités visées dans le pays, qui ont été toutes approuvées. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a soumis 47 lettres de facilitation pour le transport de produits de première nécessité et de trousse de subsistance, dont 46 ont été approuvées. En outre, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et syriennes ont continué d'évaluer les besoins et de fournir un soutien (services médicaux, éducatifs, psychosociaux et de protection) dans les zones

assiégées et difficiles d'accès, dans des conditions extrêmement dures, conformément aux principes humanitaires.

Figure II

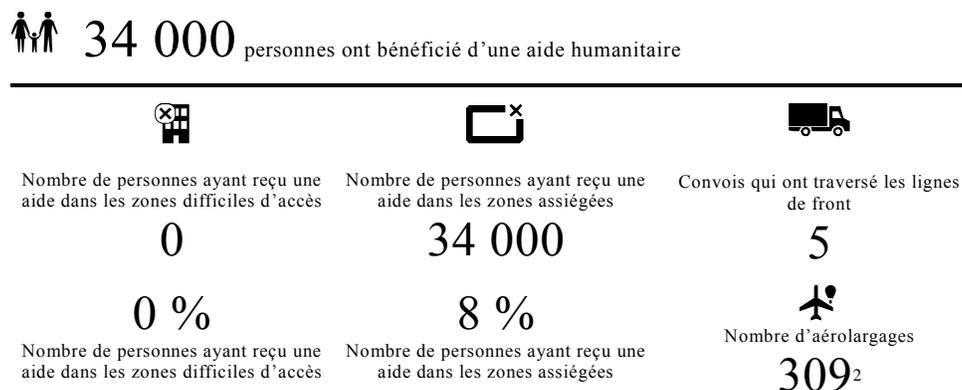
Opérations humanitaires interinstitutions des Nations Unies menées dans des zones situées au-delà des lignes de front : pourcentage de la population ayant bénéficié d'une aide dans des zones assiégées, y compris au moyen de parachutages sur la ville de Deir el-Zor (par mois)



24. Au cours de la période considérée, la majorité des organismes du système des Nations Unies et des partenaires de l'ONU n'ont toujours pas eu accès aux populations dans le besoin dans les secteurs du pays contrôlés par l'EIIL, à la suite du gel de l'ensemble des plans d'acheminement de l'aide vers ces zones, du fait de problèmes d'insécurité persistants. Cet état de fait a empêché l'ONU et ses partenaires humanitaires d'accéder à la ville de Raqqa et à la majeure partie de la province de Deir el-Zor, ainsi qu'à des poches des zones rurales des provinces de Homs et de Hama.

25. L'acheminement de fournitures par la route d'Alep-Manbej dans les provinces du nord-est s'est poursuivi de manière régulière en septembre. Grâce à ces livraisons, l'ONU a fourni une assistance alimentaire et nutritionnelle à près de 390 000 personnes dans les provinces de Hassaké et de Raqqa, ainsi qu'aux parties accessibles du nord-ouest de la province de Deir el-Zor. L'augmentation des livraisons par cette voie d'accès a permis à l'ONU de répondre aux besoins immédiats des familles fuyant la violence dans la ville de Raqqa où environ 8 000 personnes – dont plus de la moitié sont des enfants – voyaient leur situation humanitaire, leur santé, leurs conditions de vie et leur sécurité se dégrader. Les déplacements ont continué d'être signalés quotidiennement en raison des lourdes frappes aériennes et des combats intenses, avec quelque 300 000 personnes déjà déplacées dans la province de Raqqa depuis novembre 2016. L'ONU et ses partenaires ont réagi face à l'ampleur des besoins, en fournissant une assistance aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil dans au moins 58 localités, camps ou zones à forte concentration de personnes déplacées dans les provinces de Raqqa, d'Alep, de Hassaké et de Deir el-Zor.

Figure III
Opérations humanitaires terrestres menées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies dans les zones situées au-delà des lignes de front (septembre 2017)



Nombre de personnes dans les zones difficiles d'accès : 2,56 millions

Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones assiégées : 419 920

Des articles médicaux de sauvetage et de survie suffisants pour plus de 22 284 traitements ont été rejetés ou retirés des convois en septembre par les autorités syriennes, selon l'OMS et d'autres partenaires de la santé. On trouvera des détails concernant les traitements et les fournitures retirés dans le tableau 2. Des fournitures médicales supplémentaires devaient être acheminées dans le cadre du plan bimensuel de convois interinstitutions, mais seuls cinq de ces convois ont été autorisés à partir en septembre. Par ailleurs, depuis le début de 2017, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a soumis au Gouvernement syrien, à titre individuel, 10 demandes d'autorisation d'accès à 14 localités dans six provinces. Le Gouvernement en a approuvé neuf et rejeté une.

Tableau 2

Fournitures médicales retirées des convois humanitaires en septembre 2017

<i>Lieu</i>	<i>Nombre de traitements</i>	<i>Type de fournitures</i>
Yarmouk	862	Atropine, médicaments psychotropes et de médicaments pour d'autres symptômes communs dans les soins palliatifs et matériel médical, y compris systèmes à ultrasons.
Fouaa et Kefraya	262	De petits instruments de chirurgie ont été retirés des troussees chirurgicales et des articles médicaux consommables l'ont été des troussees de soins pour brûlures et des troussees contre la pneumonie B.
Est de Harasta, Misraba et Mdeira	21 160	Phénobarbitone, chlorhydrate d'amitriptyline, halopéridol, sodium valproate gastro-résistant, chlorhydrate de kétamine, carbamazépine et vaporisateur nasal de dipropionate de bécloéthasone.

² Les opérations de largage sur la ville de Deir el-Zor ont été supprimées au début du mois de septembre, la situation militaire dans la ville et alentour ayant permis à l'ONU et à ses partenaires de reprendre l'acheminement par voie terrestre.

Interventions humanitaires

26. En septembre, les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin en faisant appel à tous les moyens d'accès possibles, notamment : i) à la programmation ordinaire de l'intérieur de la République arabe syrienne, où les livraisons d'aide humanitaire parviennent à ceux qui en ont besoin, sans franchir les lignes de conflit; ii) aux convois ayant franchi des lignes de front où l'assistance de Damas est fournie à travers les lignes de conflit; et iii) aux livraisons transfrontières où une assistance est apportée à ceux qui en ont besoin de Jordanie et de Turquie (voir tableau 3). Par ailleurs, les ONG ont elles aussi continué de fournir une aide vitale aux populations démunies. Le Gouvernement a continué d'assurer des services de base dans les zones qu'il contrôle, ainsi que dans bien des secteurs échappant à son emprise. Les autorités locales de nombreuses zones contrôlées par des groupes d'opposition armés non étatiques ont également continué de fournir des services lorsque cela était possible.

Tableau 3

Personnes ayant reçu une aide des organismes des Nations Unies ou d'autres organisations en septembre 2017

<i>Organisation</i>	<i>Nombre de personnes ayant reçu une aide</i>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	22 674
Organisation internationale pour les migrations	44 556
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	225 631
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	>1 500 000
Programme des Nations Unies pour le développement	116 125
Fonds des Nations Unies pour la population	497 985
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	438 000
Programme alimentaire mondial	>3 300 000
Organisation mondiale de la santé	805 095

27. Au cours de la période considérée, les livraisons transfrontières depuis la Turquie et la Jordanie vers la République arabe syrienne se sont poursuivies en application des résolutions [2165 \(2014\)](#), [2191 \(2014\)](#), [2258 \(2015\)](#) et [2332 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité (pour plus de détails, voir fig. IV). Conformément à ces résolutions, l'Organisation a notifié à l'avance chaque livraison aux autorités syriennes, en précisant quels en étaient le contenu et la destination, ainsi que le nombre de bénéficiaires prévus.

28. Depuis le début des opérations transfrontières en juillet 2014, suite à l'adoption de la résolution 2165(2014), l'Organisation des Nations Unies a mené plus de 640 envois transfrontières avec plus de 16 424 camions (11 580 via Bab al-Hawa et 1 554 via Bab el-Salam depuis la Turquie et 3 290 par Al-Ramtha depuis la Jordanie). Grâce à ces opérations, l'ONU et ses partenaires ont fourni une assistance médicale suffisante pour près de 15 millions de traitements (y compris des vaccinations pour plus de 2 millions de personnes), des articles non alimentaires pour près de 4 millions de personnes, et des fournitures utilisées dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour 3 millions de personnes. En outre, au cours des deux dernières années, près d'un million de personnes ont reçu une aide alimentaire dans le nord et le sud de la République arabe syrienne au moyen

d'opérations transfrontières chaque mois. Une assistance a été acheminée à plusieurs régions des provinces d'Alep, d'Edleb, de Lattaquié et de Hama depuis la Turquie et des provinces de Deraa, de Sweida et de Qouneïtra depuis la Jordanie. Ces opérations ont complété le rôle crucial joué par les ONG nationales et internationales qui fournissent une assistance et des services à des millions d'autres personnes depuis les pays voisins.

29. En septembre, par exemple, l'Organisation a fourni une aide alimentaire à plus de 852 000 personnes dans le cadre de livraisons transfrontières à partir de la Turquie et de la Jordanie. L'ONU et ses partenaires ont également fourni au total 268 000 traitements médicaux et sanitaires à 140 centres de santé dans le nord et le sud de la Syrie par le truchement des opérations transfrontalières. Plus de 473 000 personnes dans la partie sud de la République arabe syrienne ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable grâce aux opérations d'entretien des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement. Sur ce total, 22 086 personnes ont bénéficié d'interventions humanitaires d'urgence en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, comme la purification de l'eau utilisée par les ménages, la distribution de trousseaux d'hygiène, le camionnage de l'eau et l'installation de latrines pour améliorer l'accès à des installations sanitaires adéquates. Par ailleurs, les partenaires de l'ONU en matière de nutrition ont continué de fournir des services à plus de 9 400 bénéficiaires dans 17 communautés des provinces de Deraa et de Qouneïtra. Plus de 168 cas de malnutrition aiguë modérée et de malnutrition aiguë sévère ont été soignés grâce au programme de nutrition thérapeutique et complémentaire de l'ONU. Plus de 3 800 enfants de moins de 5 ans ont reçu des services de prévention en matière de nutrition (micronutriments en poudre) et 1 677 autres ont bénéficié de services structurés et soutenus de protection et d'aide psychosociale. Par ailleurs, le Fonds des Nations Unies pour la population et ses partenaires d'exécution ont aidé 27 822 personnes dans des lieux difficiles d'accès sur toute l'étendue du territoire de la République arabe syrienne à obtenir des services relatifs à la santé procréative et à la violence sexiste.

30. Dans l'ensemble, le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses activités au cours de la période considérée et contrôlé 410 camions composant les 24 convois acheminés par sept entités de l'ONU en septembre, confirmant la nature humanitaire de chacun, et informé les autorités syriennes de chaque expédition. Il a continué de bénéficier d'une excellente coopération de la part des Gouvernements jordanien et turc. Le Mécanisme est également soutenu par d'autres mécanismes de surveillance en place pour l'acheminement de l'aide à travers la frontière. L'Organisation donne au Gouvernement syrien un préavis de 48 heures pour tous les envois. Une fois en Syrie, les partenaires de l'ONU qui assurent la fourniture de l'aide veillent à ce que les envois arrivent aux entrepôts. Des sociétés tierces indépendantes engagées par l'Organisation des Nations Unies assurent une vérification indépendante de l'aide arrivant à l'entrepôt des ONG et supervise la distribution et la fourniture de services au titre de l'assistance.

Figure IV
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide de l'ONU et de ses partenaires grâce à des livraisons transfrontières, par type d'aide, en septembre 2017
 (En milliers)

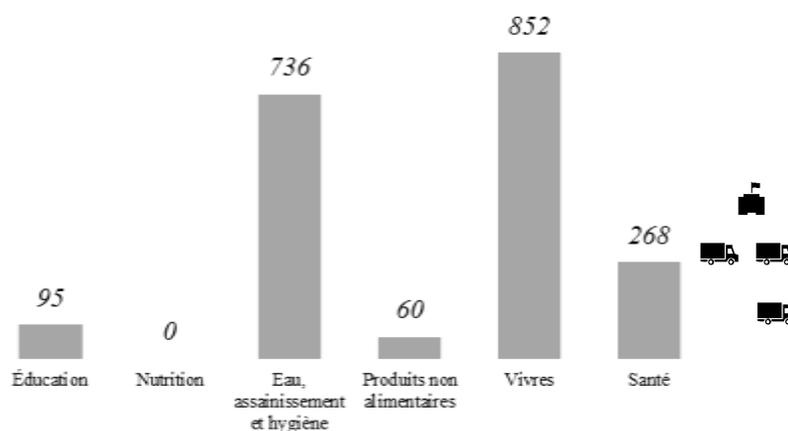


Tableau 4
Convois humanitaires interinstitutions au-delà des lignes de front (septembre 2017)

Date	Lieu	Objectif à atteindre (nombre de bénéficiaires)	Nombre de bénéficiaires ayant effectivement reçu une aide	Type d'assistance
6 Septembre	Fouaa et Kefraya	12 000	7 000	Multisectorielle
6 Septembre	Yarmouk	11 050	2 000	Multisectorielle
23 Septembre	Partie orientale d'Harasta	18 500	12 250	Multisectorielle
23 Septembre	Misraba	14 000	9 750	Multisectorielle
23 Septembre	Mdeïra	4 500	3 000	Multisectorielle

31. Au cours de la période considérée, l'OMS, l'UNICEF et leurs partenaires d'exécution ont lancé la deuxième phase de la campagne de vaccination contre la rougeole. La campagne a été mise en œuvre dans les écoles, en coordination avec le Ministère syrien de la santé et le Ministère syrien de l'éducation, et des directives spéciales ont été suivies dans les zones difficiles à atteindre en coordination avec le Croissant arabe syrien (SARC). La campagne a atteint tous les gouvernorats, sauf dans les provinces d'Edleb et d'Ar-Raqqa, où les autorités locales ne sont pas convenues de la mise en œuvre de la campagne. L'activité a visé les enfants âgés de 6 à 12 ans qui sont scolarisés, ainsi que les enfants ayant abandonné l'école qui avaient participé à la première phase de la campagne en mai, l'objectif cible correspondant selon les estimations à environ 3 364 755 enfants. Les vaccins ont été achetés par l'UNICEF et distribués à toutes les provinces en coordination avec le Ministère de la santé. Les résultats préliminaires indiquent que 2 286 861 enfants ont été vaccinés lors de la campagne (soit un taux de couverture de 63 %). Des informations sur la Ghouta orientale et Deir el-Zor n'ont toujours pas été reçues en raison du fait que la campagne de vaccination contre la rougeole y avait été prolongée d'une semaine pour des raisons de sécurité.

32. À la fin de juillet, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a entamé le troisième volet d'un programme d'aide financière pour 2017, qui doit s'achever le 14 septembre. Au cours de cette période, 408 787 réfugiés de Palestine ont reçu une assistance en espèces équivalant à deux mois d'aide. En outre, le troisième cycle du programme d'aide alimentaire de l'Office est toujours en cours, plus de 147 529 réfugiés de Palestine ayant déjà reçu des colis alimentaires.

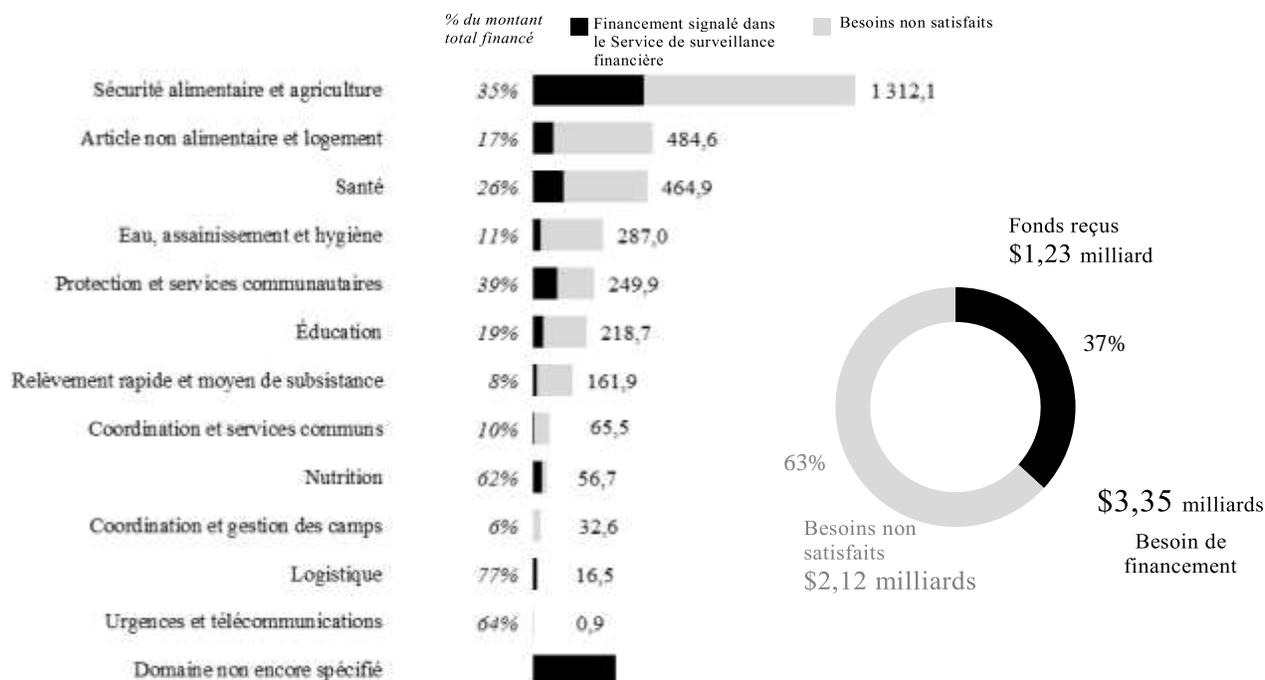
33. Tout au long du mois de septembre, la Fédération de Russie a adressé à l'ONU des bulletins établis par le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, qui contenaient des informations sur l'aide humanitaire bilatérale fournie. D'autres États Membres ont également continué à fournir à la République arabe syrienne une aide bilatérale et d'autres types d'assistance humanitaire.

Financement de l'action humanitaire

34. Au 27 septembre, le Plan d'aide humanitaire en faveur de la République arabe syrienne était financé à 36,8 %, soit 1,23 milliard de dollars reçus sur un montant total de 3,35 milliards de dollars. L'Allemagne demeure le donateur le plus important, avec une contribution de 313 millions de dollars, les États-Unis et l'Union européenne ayant également versé plus de 100 millions de dollars d'aide de part et d'autre (172 millions de dollars et 115 millions de dollars respectivement).

Figure V

Financement du plan d'action humanitaire au 27 septembre 2017



Visas et enregistrement

35. Au total, 67 nouvelles demandes de visa ont été présentées par l'ONU au Gouvernement syrien en septembre; 25 ont été approuvées en septembre, 1 a été rejetée et 41 sont en cours d'examen. Sur les 131 nouvelles demandes de visa présentées au cours des derniers mois, 91 ont été approuvées, 30 sont en cours d'examen et 10 ont été rejetées. En outre, sur les 73 demandes de renouvellement de visa que l'ONU a présentées en septembre, 49 ont été approuvées et 24 sont en cours d'examen. Par ailleurs, 25 autres demandes de renouvellement de visa présentées au cours des derniers mois ont été également approuvées, aucune n'est en cours d'examen.

36. Au total, 23 ONG internationales sont enregistrées auprès des autorités pour exercer leurs activités en République arabe syrienne. Qui plus est, la République arabe syrienne a autorisé quelque 220 ONG nationales à mener des activités dans tout le pays à travers 315 antennes, ce qui fait trois organisations non gouvernementales nationales de plus autorisées à travailler en partenariat avec les organismes du système des Nations Unies.

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux des organismes humanitaires

37. Depuis le début du conflit, plusieurs dizaines d'agents de l'aide humanitaire ont été tués, parmi lesquels 21 fonctionnaires de l'ONU ou d'organismes du système des Nations Unies (dont 17 agents de l'UNRWA), 65 membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel ou volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien. Par ailleurs, de nombreux membres du personnel d'ONG internationales ou nationales auraient également été tués.

38. Au total, 27 fonctionnaires d'organismes et programmes des Nations Unies (1 agent du PNUD et 26 agents de l'UNRWA), sont détenus ou portés disparus.

III. Observations

39. Je me félicite de l'action constante et résolue menée par les garants d'Astana et d'autres États Membres pour réduire la violence en République arabe syrienne. Toutefois, la reprise des combats violents, y compris les frappes aériennes, observée en septembre témoigne de la précarité de la situation en matière de sécurité sur le terrain. Je souligne de nouveau fermement qu'il ne peut y avoir de règlement militaire du conflit en République arabe syrienne. Il reste essentiel de veiller à mettre à profit les mesures de désescalade pour créer des conditions propices à des négociations menées sous l'égide de l'ONU conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève du 30 juin 2012.

40. Par ailleurs, on espère que les progrès en matière de désescalade permettront d'améliorer l'accès humanitaire, ce qui n'est pas encore le cas. En effet, les convois humanitaires interinstitutions franchissant les lignes de front n'ont atteint que 34 000 personnes en septembre. Ce chiffre représente moins de 3 % du nombre de personnes pour lesquelles l'accès avait été sollicité en août et septembre. L'incapacité de parvenir à ces personnes dans le besoin, en grande partie à cause des obstacles bureaucratiques et de l'insécurité, montre combien il importe de préserver toutes les modalités d'accès humanitaire possibles. L'aide acheminée à travers la frontière, autorisée par la résolution [2165 \(2014\)](#) du Conseil de sécurité et les résolutions ultérieures, continue d'être un élément essentiel de l'action humanitaire en République arabe syrienne.

41. Des livraisons transfrontières parviennent régulièrement à des millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest et le sud de la République arabe syrienne. Les livraisons de l'ONU ont pour but d'assurer que ces populations soient systématiquement desservies. Le caractère humanitaire de l'aide acheminée à travers la frontière est vérifié par le Mécanisme de surveillance des Nations Unies, et ses livraisons sont confirmées sur le terrain par des contrôleurs tiers. Les livraisons d'aide humanitaire des Nations Unies sont en outre complétées par les partenaires humanitaires, et surtout par l'action qu'ils mènent pour fournir des services de base essentiels, notamment de santé et d'éducation d'urgence, aux populations qui autrement se seraient trouvées privées de cette assistance. Il est essentiel que les modalités énoncées dans la résolution [2165 \(2014\)](#) et les résolutions ultérieures soient renouvelées avant leur expiration le 10 janvier 2018 afin de s'assurer que ces personnes dans le besoin vivant dans les zones du nord-ouest et du sud de la République arabe syrienne continuent de bénéficier régulièrement d'une aide vitale.

42. Je demeure vivement préoccupé par les dommages causés aux civils et aux infrastructures civiles sur l'ensemble du pays. Les civils doivent être épargnés et protégés. Je réaffirme une fois encore que ceux qui mènent des opérations militaires en République arabe syrienne doivent le faire en conformité avec le droit international humanitaire. L'obligation d'épargner les civils et les biens de caractère civil revient à ceux qui luttent contre l'EIIL.

43. Pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre, mon Envoyé spécial pour la Syrie et moi avons eu plusieurs contacts et consultations avec les parties prenantes syriennes, régionales et internationales. Au cours de ces échanges, mon Envoyé spécial a souligné que les mesures de désescalade ne doivent pas conduire à une partition de fait de la République arabe syrienne et que de véritables négociations à Genève sur l'avenir politique du pays étaient indispensables pour éviter ce scénario.

44. Le principe de responsabilité est indispensable à une paix durable. Je demande une nouvelle fois que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation en République arabe syrienne. J'engage aussi tous les États Membres, toutes les parties au conflit, la société civile et l'ensemble du système des Nations Unies à coopérer pleinement avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

45. J'appuie l'intention qu'a mon Envoyé spécial de convoquer la huitième série de pourparlers intrasyriens à Genève dès que possible conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève. En fin de compte, un processus politique sans exclusive organisé sous les auspices de l'ONU, et avec l'appui de la communauté internationale, est la seule voie susceptible d'apporter une solution durable au conflit syrien et de mettre fin aux terribles souffrances du peuple syrien.

Annexe

Attaques contre des civils enregistrées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en septembre 2017³

Provinces de Rif-Damas et de Damas

- Le 5 septembre, plusieurs frappes terrestres ont touché une zone résidentielle dans la partie ouest de Mesraba. Peu de temps après, d'autres frappes terrestres contre la même zone auraient fait six morts et au moins quatre blessés parmi les civils.
- Le 9 septembre, un garçon aurait été touché par un tireur embusqué dans l'est de Harasta près de Douma.
- Le 11 septembre, dans la matinée, des frappes terrestres contre une zone résidentielle de Mdeïra auraient fait trois morts, dont un enfant, et au moins 12 blessés, dont des femmes, parmi les civils.
- Le 13 septembre, un hôpital de Kafr Batna a été touché par des frappes terrestres, qui auraient blessé une femme recevant des soins médicaux et endommagé en partie l'établissement.
- Le 14 septembre, un journaliste aurait été abattu dans un échange de tirs entre des groupes d'opposition armés non étatiques dans la partie nord de Hamouriyé. Le journaliste a été transporté à l'hôpital mais serait décédé le 16 septembre.
- Le 17 septembre, des affrontements auraient éclaté entre des groupes d'opposition armés non étatiques à proximité d'un poste de contrôle à Kafr Batna. Au moins deux civils auraient été touchés par des balles entre deux feux, un serait décédé.
- Le 18 septembre, des frappes terrestres sur une zone résidentielle de Douma auraient tué une jeune fille et fait plusieurs blessés parmi les civils.
- Le 24 septembre, plusieurs frappes terrestres ont touché une zone résidentielle à Douma, provoquant un incendie dans un bâtiment de Hmeïra qui aurait tué un enfant et blessé un autre, lequel est décédé le 26 septembre.
- Le 25 septembre, des affrontements armés entre des groupes d'opposition armés non étatiques et les forces gouvernementales dans la zone d'Ain Tarma auraient causé la mort d'un infirmier, lequel aurait été touché par une balle perdue alors qu'il se tenait debout près de l'établissement médical où il travaillait.
- Le 26 septembre, des frappes terrestres sur des zones résidentielles de Harasta auraient fait un mort et plusieurs blessés parmi les civils.
- Le même jour, trois frappes aériennes sur des zones résidentielles de Douma auraient tué un garçon et un autre civil, et fait des dizaines de blessés. Des

³ Conformément à la résolution [2258 \(2015\) du Conseil de sécurité](#), la présente description des faits nouveaux survenus sur le terrain et des attaques enregistrées et confirmées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au cours de la période considérée dans le rapport concerne l'application des résolutions [2139 \(2014\)](#), [2165 \(2014\)](#) et [2191 \(2014\)](#) du Conseil par toutes les parties en République arabe syrienne. Les renseignements sont fournis sans préjudice des travaux du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie. Ils ne constituent pas une liste exhaustive des violations du droit international humanitaire ni des violations et atteintes au droit international des droits de l'homme survenues en République arabe syrienne pendant la période visée par le présent rapport.

frappes aériennes auraient touché un centre pour personnes handicapées situé à Douma, tuant deux hommes handicapés.

Provinces de Deraa et Soueïda

- Le 12 septembre, un journaliste couvrant les opérations militaires du Front sud aurait été tué par un tireur embusqué dans le quartier de Balad à Deraa, contrôlé par l'opposition.
- Le 24 septembre, des frappes terrestres contre une zone résidentielle de Balad à Deraa auraient fait deux morts et plusieurs blessés parmi les civils.
- Le 25 septembre, des frappes terrestres contre le quartier de Sabil à Deraa, contrôlé par le Gouvernement, auraient tué un enfant. Le même jour, des frappes terrestres contre Deraa al-Balad auraient tué une femme et fait au moins deux blessés parmi les civils.

Province d'Edleb

- Le 18 septembre, trois personnes qui avaient été condamnées à mort par un tribunal administré par Hayat Tahrir el-Cham à Sarmin pour le meurtre des sept Casques blancs volontaires en août ont été exécutées en public par le groupe.
- Le 19 septembre, plusieurs frappes aériennes contre une maternité et un hôpital pédiatrique dans le sous-district de Heïch auraient tué une femme de ménage et blessé trois membres du personnel médical (le directeur de l'hôpital et deux infirmières), ainsi que 10 patients.
- Le 19 septembre, des frappes aériennes contre un hôpital de Khan Cheïkhoun auraient fait un blessé parmi les civils et causé d'importants dégâts, dont la destruction de groupes électrogènes et de matériel médical essentiel. Deux ambulances garées près de l'hôpital ont aussi été détruites.
- Le 19 septembre, l'hôpital national de Kafr Noubl et un centre des Casques blancs ont également été touchés; l'hôpital a subi d'importants dégâts matériels.
- Le même jour, un civil qui se tenait près d'un centre médical à Maarret el-Naaman aurait été tué lorsqu'une frappe aérienne a touché l'établissement.
- Le 20 septembre, plusieurs frappes aériennes contre des zones résidentielles de Jarjanaz à Maarret el-Naaman, ainsi que la mosquée Abou Bakr Seddik, auraient fait six morts, dont une femme et ses quatre enfants, et cinq blessés parmi les civils.
- Le 21 septembre, des frappes aériennes sur une zone résidentielle du quartier ouest de Khan Cheïkhoun auraient fait trois morts parmi les civils, à savoir une femme, son mari et leur fille. Les victimes étaient des personnes déplacées de Khattab (province de Hama).
- Le 21 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Khan Cheïkhoun auraient fait six morts, trois enfants et trois femmes, et 15 blessés parmi les civils. De nouvelles frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Hbit auraient fait trois blessés, dont un enfant.
- Le 22 septembre, des frappes aériennes sur une zone agricole de Kafr Sejné à Maarret el-Naaman auraient tué un enfant de six ans.
- Le 23 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Mardikh à Saraqeb auraient fait sept morts parmi les civils, dont six hommes déplacés de Daraya et un de Kafr Sousse à Damas. Plusieurs autres personnes

qui sont intervenues pour fournir les premiers secours auraient été blessées lorsque de nouvelles frappes aériennes ont touché la même localité.

- Le 23 septembre, des frappes aériennes sur des terres agricoles dans le quartier est de Khan Cheïkhoun auraient fait trois morts, dont deux femmes appartenant à la même famille, et une blessée parmi les civils.
- Le 23 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville d'Edleb auraient tué un homme, un déplacé de Mouaddamiyé el-Cham (province de Rif-Damas).
- Le 24 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Cheikh Sindyan auraient fait quatre morts parmi les civils, dont une femme.
- Le même jour, des frappes aériennes visant des terres agricoles au nord de Khan Cheïkhoun auraient tué une femme enceinte et blessé cinq civils, dont trois femmes.
- Le 25 septembre, des frappes aériennes contre un marché et des zones résidentielles de Jisr el-Choughour auraient fait 19 morts parmi les civils, dont 4 femmes et 2 enfants, et au moins 42 blessés, dont des femmes et des enfants.
- Le même jour, des frappes aériennes contre des zones résidentielles au sud-ouest de Jisr el-Choughour auraient tué une femme et blessé cinq autres civils, dont deux femmes, tous de la même famille.
- Le même jour, des frappes aériennes et terrestres contre des zones résidentielles de Badama auraient fait deux morts, dont un garçon, et six blessés parmi les civils.
- Le même jour, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Chatouriyé (sous-district de Badama) auraient tué un enfant et blessé quatre autres civils.
- Le même jour, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Bcheiriyé à Jisr el-Choughour auraient fait trois morts (une femme et deux hommes appartenant à la même famille), et quatre blessés, dont trois femmes, parmi les civils.
- Le même jour, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Kafir au sud de Jisr el-Choughour auraient fait deux morts, dont une femme, et trois blessés parmi les civils.
- Le 26 septembre, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Qadriyé-Qeïqoun à Jisr el-Choughour auraient fait quatre morts, dont deux garçons, et six blessés parmi les civils.
- Le même jour, des frappes aériennes ont touché un hôpital à l'ouest de Kfar Noubl. L'hôpital a subi d'importants dégâts matériels.
- Le même jour, des frappes aériennes sur une mosquée de Badama à Jisr el-Choughour aurait fait six blessés et détruit la mosquée.
- Le même jour, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Michmichan à Jisr el-Choughour auraient tué une femme et blessé cinq autres civils.
- Le même jour, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la localité de Janoudiyé à Jisr el-Choughour auraient fait un mort et six blessés parmi les civils.

- Le même jour, des frappes aériennes contre une école primaire de la ville de Jisr el-Choughour auraient causé d'importants dégâts matériels. L'école n'était pas opérationnelle.
- Le même jour, dans la matinée, des frappes aériennes contre le quartier de Sanjar à Maarret el-Naaman auraient tué une femme et blessé sept autres civils.
- Le 27 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Qanniyé au nord de Jisr el-Choughour auraient fait 14 blessés parmi les civils, dont une femme.
- Le même jour, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Yaakoubiyé au nord de Jisr el-Choughour auraient tué une fillette de 1 an.
- Le même jour, des frappes aériennes contre un centre médical de Bcheiriyé à Jisr el-Choughour auraient causé d'importants dégâts et mis l'établissement hors service.
- Le 28 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village de Bzeit à Jisr el-Choughour auraient tué deux femmes.
- Le même jour, des frappes aériennes contre des zones résidentielles du village agricole de Hamo à Jisr el-Choughour auraient fait sept morts parmi les civils (trois femmes (y compris une femme âgée), une fille et trois garçons).
- Le 29 septembre, dans la soirée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville d'Armanaz auraient fait 28 morts parmi les civils, dont 7 femmes et 5 enfants.
- Le 30 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Salqin auraient fait 19 morts, dont 4 femmes, 7 garçons et 4 filles, et plusieurs blessés parmi les civils.

Province de Hama

- Le 21 septembre, des frappes terrestres contre la zone de Rahjan, tenue par le Gouvernement, auraient fait trois morts parmi les civils (deux femmes et un enfant), qui tentaient de passer des zones contrôlées par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) à d'autres zones contrôlées par l'opposition dans le nord de la province.
- Le 24 septembre, dans l'après-midi, des frappes terrestres contre Salamiyé auraient fait cinq morts parmi les civils (deux femmes et trois enfants de la même famille), et deux autres blessés, dont une femme.
- Le 26 septembre, des frappes terrestres contre un groupe de personnes déplacées en attente d'évacuation près de Wadi Azeeb auraient fait au moins 50 morts parmi celles-ci.

Province de Deïr el-Zor

- Le 10 septembre, des frappes aériennes contre un point de passage situé dans la ville de Boulil, à environ 35 kilomètres au sud-est de la ville de Deïr el-Zor, auraient fait 32 morts et 9 blessés, dont 2 femmes, parmi les civils.
- Le 14 septembre, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville de Jdidet Bikara auraient fait au moins 15 morts, dont 3 femmes, et au moins 10 blessés parmi les civils.

- Le 14 septembre, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles, ainsi qu'un hôpital, un centre médical et une boutique Internet à Mayadin, auraient fait au moins 10 morts parmi les civils, dont deux enfants, un frère et une sœur. La coalition dirigée par les États-Unis a indiqué le 29 septembre avoir procédé à des frappes aériennes près de Mayadin entre le 12 et le 14 septembre, tuant trois hauts responsables de l'EIL.
- Le 14 septembre, des frappes aériennes contre la ville de Khacham auraient fait neuf morts parmi les civils, dont une femme et six enfants, quatre étant des filles.
- Le 14 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville de Bas-Baqras auraient fait six morts, dont trois filles et une femme, et plusieurs blessés parmi les civils.
- Le 14 septembre, des frappes aériennes contre un point de passage dans la ville de Tabiyat Chamiyé sur la rive ouest du fleuve auraient fait cinq morts parmi les civils, dont deux femmes.
- Le 14 septembre, des frappes aériennes ont touché une école accueillant des personnes déplacées dans la ville de Zbara; aucune victime civile n'a été signalée.
- Le 16 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville de Mehkan auraient fait au moins 12 morts parmi les civils, dont un père, une mère et certains de leurs enfants.
- Le 16 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de Mayadin auraient tué au moins une femme et blessé une autre et plusieurs enfants.
- Le 16 septembre, des frappes aériennes contre un point de passage à Boulil auraient tué au moins cinq hommes, des civils qui tentaient de traverser la rivière.
- Le 17 septembre, des frappes terrestres contre des zones résidentielles de la ville de Bas-Khacham auraient tué cinq femmes.
- Le 17 septembre, des frappes aériennes sur des zones résidentielles d'Abou Kamal auraient fait huit morts parmi les civils, dont deux femmes et quatre garçons. La coalition dirigée par les États-Unis a annoncé publiquement avoir mené trois frappes près de Raqqa ce jour-là contre une unité tactique de l'EIL et détruit un pôle logistique et le quartier général de l'EIL.
- Le 19 septembre, des frappes terrestres contre le village de Madhloum Khacham à l'est de Deir el-Zor auraient fait sept morts parmi les civils, dont une femme et deux de ses enfants.
- Le 25 septembre, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville d'Abou Kamal, contrôlée par l'EIL, à proximité de l'hôpital Al-Hanaa dans l'est de Deir el-Zor auraient fait 11 morts parmi les civils, dont 3 femmes et 4 enfants. La coalition dirigée par les États-Unis a annoncé publiquement avoir mené une frappe près de Raqqa ce jour-là, qui a détruit une zone de rassemblement de l'EIL.

Province de Raqqa

- Le 2 septembre, des frappes aériennes ayant visé la route située à proximité d'Al-Naaim Square dans la ville de Raqqa auraient tué trois civils de la même famille, dont une femme, ainsi qu'un pharmacien, son épouse et son frère. La

coalition dirigée par les États-Unis a annoncé publiquement avoir mené 45 frappes près de Raqqa ce jour-là contre 28 unités tactiques de l'EIL.

- Le 4 septembre, dans la matinée, des frappes aériennes contre des zones résidentielles de la ville de Raqqa auraient fait neuf morts, dont six femmes, et plusieurs blessés parmi les civils. La plupart des victimes étaient de la même famille. La coalition dirigée par les États-Unis a annoncé publiquement avoir mené 41 frappes près de Raqqa ce jour-là contre 17 unités tactiques de l'EIL.
- Le 22 septembre, cinq civils, dont deux femmes, de la même famille auraient été tués par balle alors qu'ils tentaient de quitter la ville de Raqqa. Les victimes étaient originaires de Deir el-Zor. La coalition dirigée par les États-Unis a annoncé publiquement avoir mené 39 frappes près de Raqqa ce jour-là contre trois unités tactiques de l'EIL.
- Le 26 septembre, des frappes aériennes contre un immeuble résidentiel dans le quartier de Badou contrôlé par l'EIL dans la ville de Raqqa auraient fait au moins 41 morts parmi les civils, dont 14 femmes et 9 enfants, et au moins 7 blessés. La coalition dirigée par les États-Unis a annoncé publiquement avoir mené 42 frappes près de Raqqa ce jour-là contre 16 unités tactiques de l'EIL.
